

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LA PARENTHÈSE

CHAMBRES D'HOTES A LA REOLE (valables à compter du 01/01/2022)

Article 1 - Réservation et conditions générales de vente

En dehors des hôtes se présentant directement à La Parenthèse (accueil suivant disponibilités), la réservation d'une chambre est soumise à un échange préalable de mails. La demande explicite du client (dates du séjour, nombre de personnes, type de chambre et de prestations souhaités) suivie d'une réponse favorable formelle en retour de notre part, garantit une traçabilité et contractualise alors les termes de la réservation.

Le prix inclut le petit déjeuner (la taxe de séjour est à régler en supplément selon le tarif en vigueur). Les consommations et les prestations supplémentaires sont à régler en fin de séjour au propriétaire. Nous ne demandons généralement pas d'acompte, sauf en cas de longs séjours ou de séjours engageant la totalité de nos capacités d'hébergement. Dans ce cas, ce point figurera dans l'échange de mails. En cas d'annulation du demandeur, l'acompte sera conservé par le propriétaire. Si le client ne se présente pas le jour de sa réservation, sans avoir prévenu au préalable, le montant de la nuitée est dû.

A l'arrivée, nous pourrons dans tous les cas procéder à une vérification de l'identité de nos hôtes conformément à la législation.

Attention, nos conditions générales de vente s'imposent à tous nos hôtes qui sont réputés les avoir acceptées à l'entrée dans les lieux ; elles sont accessibles sur notre site www.laparenthese-lareole.fr et sont mises à disposition dans les chambres.

Article 2 - Durée du séjour

Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux au-delà des dates convenues pour la réservation.

De même, en cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Article 3 – Arrivée/Sorties

Le client doit se présenter le jour précisé entre 16h30 et 20h mais un contact préalable est habituellement pris pour définir un créneau plus précis. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire. Un supplément de 30€ pourra être demandé en cas d'arrivée tardive sans accord préalable.

Le jour du départ, les chambres doivent être restituées au plus tard à 10h.

Article 4 — Clefs et gestion des accès

Nos hôtes se voient remettre 1 jeu de clés, avec la clé de leur chambre et la clé de la porte d'entrée de la maison ; en cas de perte, ils devront s'acquitter de la somme de 700€ pour le remplacement des serrures et des clés de l'Etablissement.

Une grande vigilance doit être apportée pour fermer les issues durant le séjour (porte d'entrée notamment à fermer à double tour le soir, fenêtres des chambres à fermer si menace de pluie ou de vent).

Les parties privatives de la maison sont mises sous alarme ainsi que le chai suivant les conditions qui vous seront précisées à l'arrivée.

Article 5 - Utilisation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état et devra déclarer toute dégradation dont il pourrait être responsable et à en assumer les réparations.

L'ensemble de la maison est un espace non-fumeur. Des cendriers sont mis à disposition dans le jardin.

Il est interdit de manger dans les chambres et d'y faire une lessive (nous pouvons vous mettre à disposition un lave-linge et un espace repas).

Le jardin est à disposition de nos hôtes.

Article 6 - Repas et Petits déjeuner

Nous ne proposons la table d'hôtes que dans le cadre de séjours œnotouristiques, sur réservation préalable suivant disponibilité et sous réserve d'un nombre minimum de convives.

De nombreux restaurants sont accessibles à pied ; nous nous ferons un plaisir de conseiller nos hôtes.

Les petits déjeuners sont généralement servis entre 7h30 et 9h30 avec un ajustement possible (flexibilité suivant demande du client, en particulier professionnel). Une option « sans gluten » est possible sur demande préalable (48h à l'avance) sans supplément de prix.

Article 7 : Usage du chai et sécurité des deux-roues

Pour des raisons de sécurité, seuls les propriétaires ou leurs représentants sont autorisés à ouvrir le grand portail coulissant côté rue des Jardins.

Tout le matériel et les deux roues entreposés dans le chai restent sous la pleine responsabilité de leur propriétaire ; en cas de vol ou de dégradation, les propriétaires de La Parenthèse ne pourront en aucun cas être poursuivis.

Article 8 - Animaux

Les animaux ne sont pas admis. En cas de départ d'un client motivé par le refus de son animal, le prix de la chambre sera dû par le client.

Article 9 — Internet

La législation française concernant internet est très stricte et porte sur différents points de surveillance (téléchargement illégal, images à caractère pédopornographique, terrorisme).

Toutes les connexions sont tracées et archivées par notre opérateur.

Merci de votre compréhension